



# NOUVELLES ESPECES FOURRAGERES ESTIVALES & INDICATIONS GEOGRAPHIQUES

Caractériser les effets de l'introduction de nouvelles espèces fourragères sur les exploitations et les fromages des filières fromagères AOP-IGP dans un contexte de changement climatique



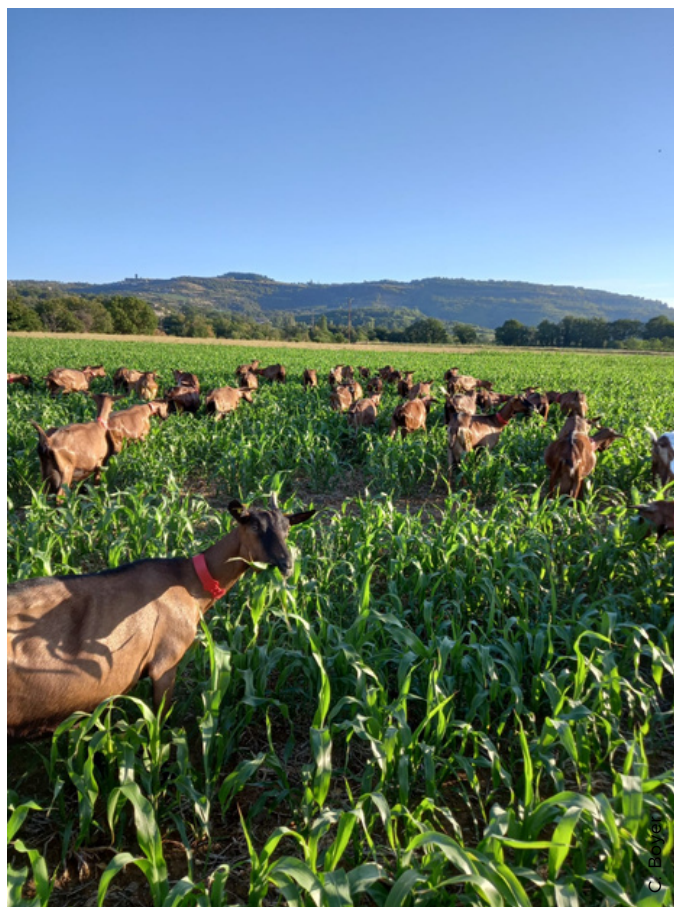
J. Cousin

## Contexte & objectifs du projet

Face au manque de fourrage estival lié aux périodes de sécheresse et de canicule, la culture de nouvelles espèces fourragères estivales, plus résistantes aux aléas climatiques, constitue un levier d'adaptation intéressant pour maintenir la production fourragère des exploitations.

Ces nouvelles espèces, dont certaines ne sont pas autorisées à ce jour dans plusieurs cahiers des charges AOP-IGP, réinterrogent la notion identitaire des AOP-IGP du lien au terroir, et questionnent sur la cohérence entre les fondamentaux des filières AOP-IGP et les pratiques associées à l'utilisation de ces espèces.

Les objectifs du projet FESTIG sont ainsi d'identifier les risques, points de vigilance liés à la mobilisation de ces espèces dans les exploitations AOP-IGP en caractérisant les effets de l'introduction de ces nouvelles espèces, d'une part sur ces exploitations (pratiques de culture et d'alimentation des animaux, organisation du travail, performance économique et lien au terroir...), et d'autre part sur la qualité du lait et la qualité organoleptique des fromages associés.



Des enquêtes en exploitations et auprès de porteurs de mémoire dans les zones des AOP-IGP de Savoie et de l'AOP Picodon permettront

- de prendre du recul sur les « nouvelles » espèces en intégrant une approche historique,
- de caractériser les effets de leur culture et de la valorisation animale sur les pratiques des éleveurs et le fonctionnement des exploitations.

Des expérimentations sur deux sites (PRADEL et Centre d'élevage de Poisy) permettront de caractériser les effets potentiels de certaines de ces espèces sur la qualité des produits d'appellation d'origine.

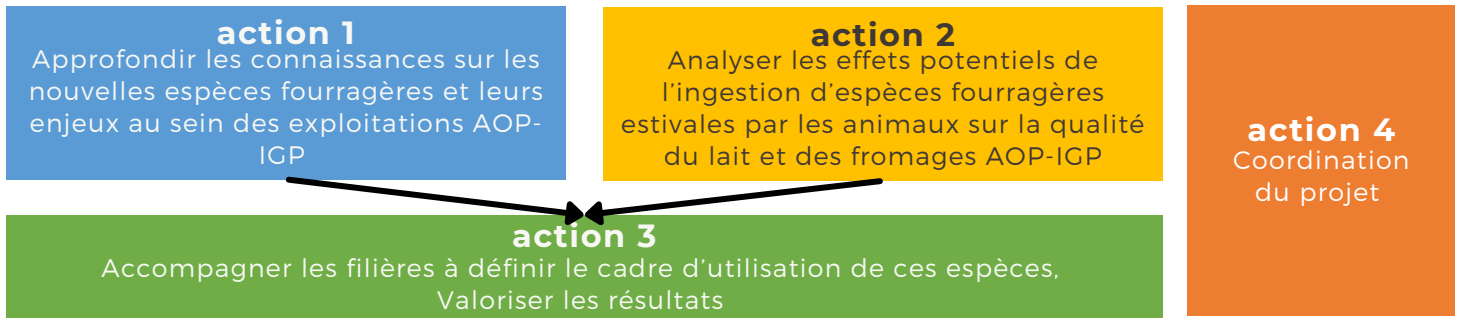
Ce projet permettra ainsi aux filières AOP-IGP de définir un cadre d'utilisation de ces nouvelles espèces fourragères estivales, pour permettre aux exploitations de s'adapter au changement climatique tout en respectant les fondamentaux de leur filière (lien au terroir & pratiques associées) et la qualité des produits.



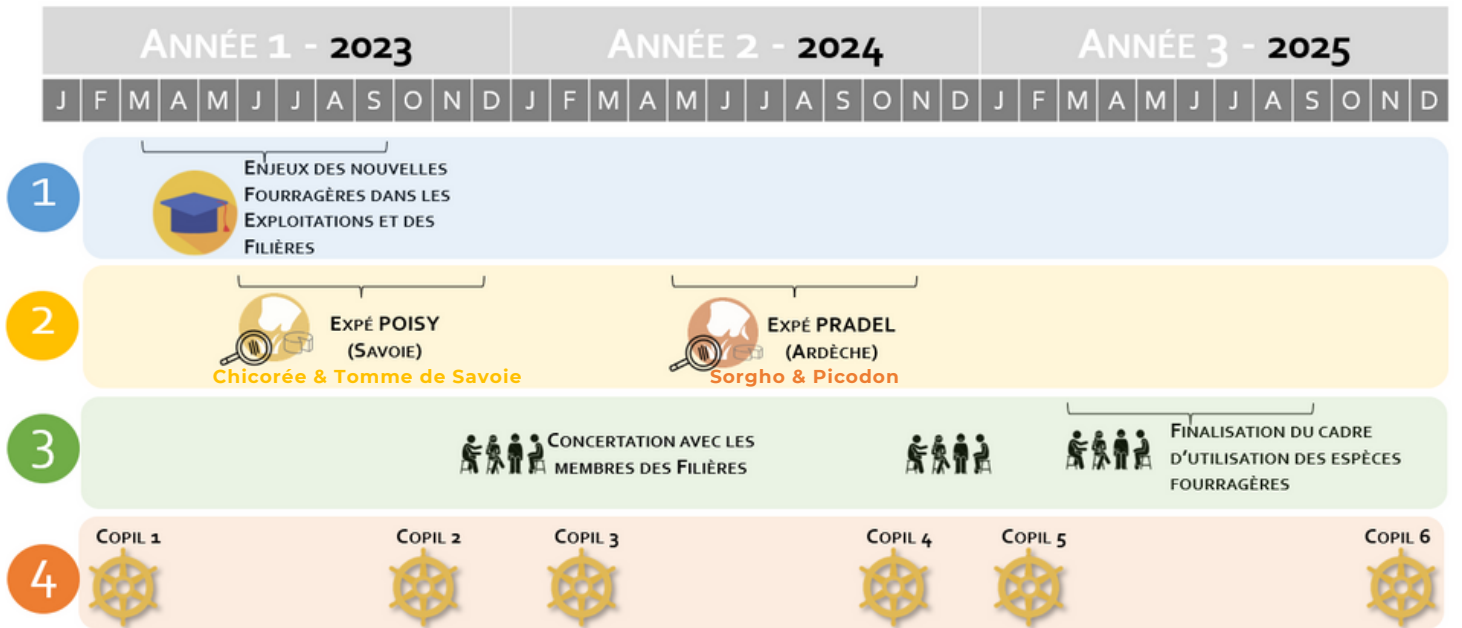
## Territoires d'étude

Le projet se déroulera sur les zones des fromages AOP-IGP des Savoie (bovins) et la zone de l'AOP Picodon (caprin).

# Les actions mises en oeuvre



# Le calendrier prévisionnel



# Les partenaires & financeurs

